

Prise de vue n°43 : Église Saint-Martin de Noizé



Aire d'étude	Rapprochée
Statut	MH
Distance au projet	Environ 3,7 Km
Contexte	Plaine cultivée légèrement ondulée
Perception du site	Semi-filtrée par la topographie
Covisibilité potentielle	Modéré

Prise de vue n°46 : Pont du Vernay à Airvault



Aire d'étude	Rapprochée
Statut	MH - SPR
Distance au projet	Environ 4,7 Km
Contexte	Vallée boisée
Perception du site	Fermée
Covisibilité potentielle	Nulle

Prise de vue n°44 : Château et église abbatiale d'Airvault



Aire d'étude	Rapprochée
Statut	MH - SPR
Distance au projet	Environ 3,8 Km
Contexte	Urbanisé
Perception du site	Fortement filtrée par la topographie
Covisibilité potentielle	Faible

Prise de vue n°47 : Ancienne abbaye à Saint-Jouin-de-Marnes



Aire d'étude	Rapprochée
Statut	MH
Distance au projet	Environ 4,1 Km
Contexte	Urbanisé
Perception du site	Fermée
Covisibilité potentielle	Nulle

Prise de vue n°45 : Église abbatiale d'Airvault



Aire d'étude	Rapprochée
Statut	MH - SPR
Distance au projet	Environ 3,7 Km
Contexte	Urbanisé + talweg
Perception du site	Fermée
Covisibilité potentielle	Nulle

Prise de vue n°48 : Ancienne abbaye à Saint-Jouin-de-Marnes



Aire d'étude	Rapprochée
Statut	MH
Distance au projet	Environ 4,3 Km
Contexte	Urbain et bocager
Perception du site	Fortement filtrée
Covisibilité potentielle	Faible

Prise de vue n°49 : Logis de Barroux, à Airvault



Aire d'étude	Rapprochée
Statut	MH - SPR
Distance au projet	Environ 5,4 Km
Contexte	Hauts murs d'enceinte, bocage et bâtiments agricoles
Perception du site	Fermée
Covisibilité potentielle	Nulle

Prise de vue n°52 : Maison de Coligny, à Moncontour



Aire d'étude	Rapprochée
Statut	ISMH
Distance au projet	Environ 6,5 Km
Contexte	Urbain
Perception du site	Fermée
Niveau d'enjeu visuel	Nulle

Prise de vue n°50 : Logis de Barroux, depuis la D725



Aire d'étude	Rapprochée
Statut	MH- SPR
Distance au projet	Environ 6 Km
Contexte	Boisé
Perception du site	Fortement filtrée
Covisibilité potentielle	Faible

Prise de vue n°53 : Remise, à Montcontour



Aire d'étude	Rapprochée
Statut	ISMH
Distance au projet	Environ 6,8 Km
Contexte	Urbain
Perception du site	Fermée
Covisibilité potentielle	Nulle

Prise de vue n°51 : Abords de l'église de Marnes



Aire d'étude	Rapprochée
Statut	MH
Distance au projet	Environ 6 Km
Contexte	Espace pique-nique avec vue sur la butte de Saint-Jouin-de-Marne
Perception du site	Semi-filtrée
Covisibilité potentielle	Modérée

Prise de vue n°54 : Moncontour, panorama au pied du donjon



Aire d'étude	Rapprochée
Thème	Monuments et sites protégés
Distance au projet	Environ 7,1 Km
Contexte	Vue panoramique sur Moncontour et Saint-Jouin-de-Marnes
Perception du site	Ouverte
Covisibilité potentielle	Plusieurs covisibilités potentielles ; covisibilité existante avec la ferme éoliennes d'Availles-Thouarsais

Prise de vue n°55 : Cimetière de Saint-Charles, croix hossanière



Aire d'étude	Rapprochée
Statut	ISMH
Distance au projet	Environ 7,4 Km
Contexte	Vallée boisée de la Dive
Perception du site	Fermée
Covisibilité potentielle	Nulle

Prise de vue n°56 : Butte de Moncoué



Aire d'étude	Rapprochée
Statut	SC
Distance au projet	Environ 6,8 Km
Contexte	Butte boisée
Perception du site	Vues fermées depuis le sentier qui traverse le site
Covisibilité potentielle	Nulle

(Source : http://webissimo.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Atlas_Deux_Sevres_Cahier_1_2_classes_cle111477.pdf)

Prise de vue n°57 : Abords du château de Retournay, à Marnes



Aire d'étude	Rapprochée
Statut	ISMH
Distance au projet	Environ 6,4 Km
Contexte	Accès au château par la route en bordure de la plaine ouverte
Perception du site	Filtrée par la topographie
Covisibilité potentielle	Modérée (sur route d'accès)

Prise de vue n°59 : Chapelle de Boucœur, à Saint-Varent



Aire d'étude	Rapprochée
Statut	MH
Distance au projet	Environ 6,9 Km
Contexte	Bocage + alignements d'arbres
Perception du site	Fortement filtrée
Covisibilité potentielle	Faible

Prise de vue n°58 : Château de Retournay



Aire d'étude	Rapprochée
Statut	ISMH
Distance au projet	Cliché non orienté vers le site
Contexte	Le château est entouré de végétation
Perception du site	Fermée
Covisibilité potentielle	Nulle

Prise de vue n°60 : Abords de l'hypogée gallo-romain et de la croix de cimetière de Louin



Aire d'étude	Rapprochée
Statut	MH
Distance au projet	Environ 7,3 Km
Contexte	Vallée boisée du Thouet
Perception du site	Fermée
Covisibilité potentielle	Nulle

Figure 18 : Vue aérienne du château de Retournay

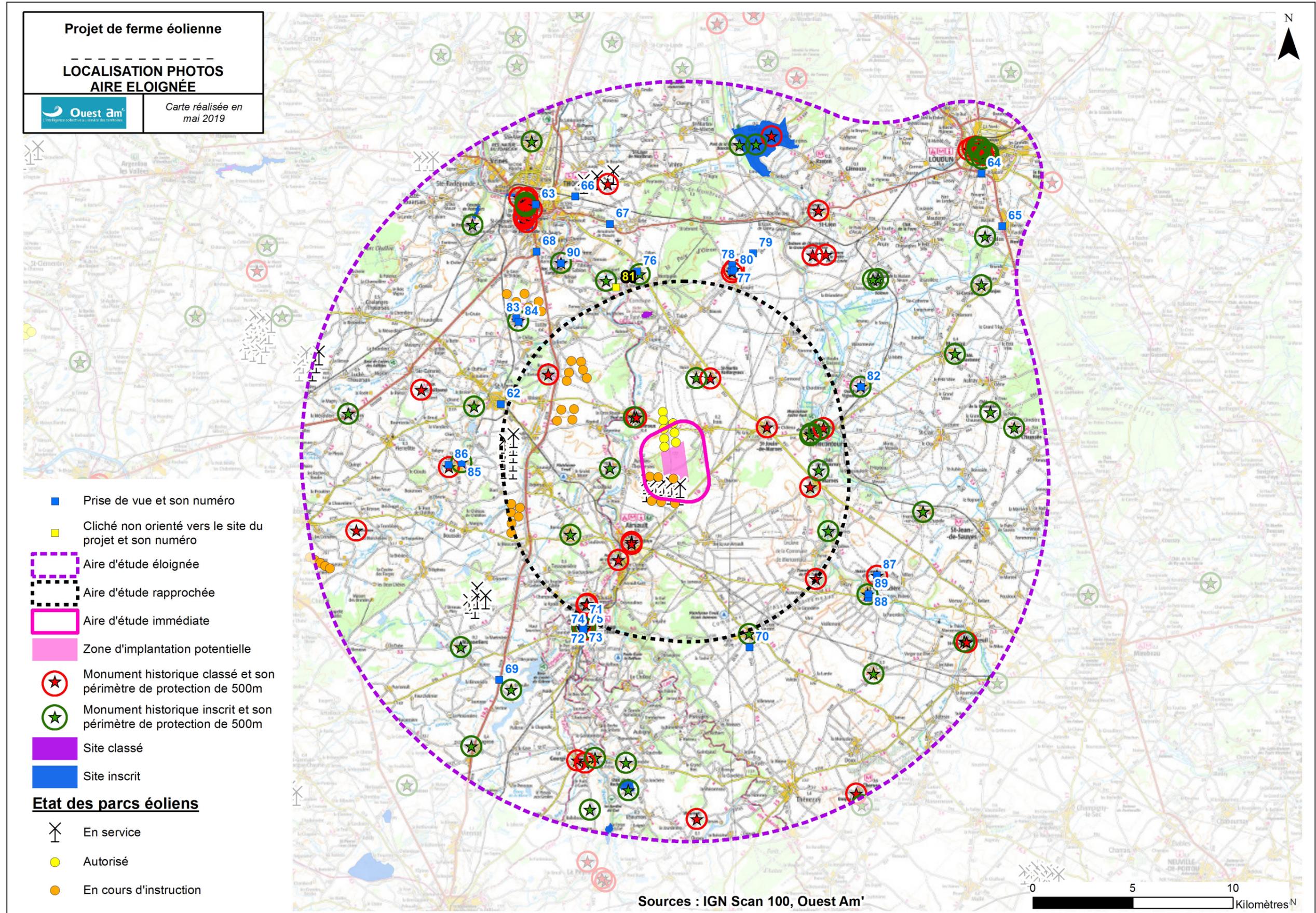


Prise de vue n°61 : Sommet du tumulus de la Motte du Puy Taillé



Aire d'étude	Rapprochée
Statut	MH
Distance au projet	Environ 8,1 Km
Contexte	Vue dominante sur la plaine ; horizon boisé déjà caractérisé par l'éolien
Perception du site	Filtrée
Niveau d'enjeu visuel	Fenêtre visuelle ponctuelle ; enjeu faible car depuis le sentier la vue est fermée par la végétation boisée présente sur le sommet de la butte

Carte 9 : Localisation des prises de vue de l'état initial du paysage, dans l'aire éloignée



En préambule, il convient de préciser que les perceptions éloignées des éoliennes dépendent beaucoup des conditions météorologiques : en effet, la luminosité et la couleur du ciel influent sur la lisibilité des horizons et donc sur la visibilité des éoliennes et cela d'autant plus fortement que ces dernières sont éloignées...

a) Vues depuis les principales agglomérations éloignées

Dans l'aire éloignée, Saint-Varent constitue l'agglomération rurale la plus importante (avec presque 2 500 habitants). Sur sa bordure Est, cette ville est bordée par une voie ferrée et une petite vallée secondaire boisée qui forment une frange boisée filtrant les vues en direction de la plaine cultivée et du site d'implantation du projet éolien. Les enjeux visuels depuis cette ville apparaissent nuls à faibles.

Les grandes villes que sont Thouars et Loudun apparaissent nettement plus éloignées. Compte tenu des fortes distances d'éloignement et des effets de topographie : vallée du Thouet à Thouars et ligne de crête au sud-ouest de Loudun, les enjeux de perception y sont globalement faibles. Des perceptions potentielles lointaines, très ponctuelles et peu prégnantes sont cependant probables depuis les hauteurs de ces deux villes.

Prise de vue n°62 : Saint-Varent, rue de la mare



Aire d'étude	Éloignée
Thème	Principales agglomérations
Distance au projet	Environ 8,4 Km
Contexte	Bocager
Perception du site	Fermée
Niveau d'enjeu visuel	Nul à faible

Prise de vue n°63 : Thouars, Boulevard Alfred de Vigny, près du cimetière



Aire d'étude	Éloignée
Statut	Principales agglomérations
Distance au projet	Environ 13,9 Km
Contexte	Vue dominante sur la vallée du Thouet
Perception du site	Vue sur partie haute de la ville
Niveau d'enjeu visuel	Modéré ; perception lointaine des éoliennes d'Availles-Thouarsais

Prise de vue n°64 : Loudun, contournement sud (D347)



Aire d'étude	Éloignée
Thème	Principales agglomérations
Distance au projet	Environ 20 Km
Contexte	Ville basse située en dessous de la ligne de relief présente au sud et à l'ouest
Perception du site	Fermée
Niveau d'enjeu visuel	Nul

b) Vue depuis les principaux axes de circulation éloignés

A noter : il est important de préciser le caractère dynamique des points de vue depuis les axes routiers car l'observateur est en mouvement ce qui donne un caractère bien souvent furtif aux perceptions, surtout lorsque celles-ci se font de manière latérale.

De plus, la perception sera différente selon les observateurs :

- Le conducteur aura une vue principale dans l'axe de la route et donc peu de possibilité d'apercevoir le paysage latéral ; son champ de vision se limitera ainsi à environ 30° par rapport à l'axe de la route.
- Les passagers, qui ont le loisir d'observer le paysage de manière latérale, auront une perception plus importante, mais qui se limitera généralement à un seul côté et avec un champ de vision d'environ 105° par rapport à l'axe de la route.

Les clichés suivants illustrent des séquences visuelles situées sur des secteurs de perceptions ouverts ou sur des points hauts. Ces séquences pour lesquelles les enjeux visuels sont relativement faibles alternent avec des séquences généralement plus fermées aux enjeux visuels nuls.

Prise de vue n°65 : D347, aux abords de Nouzilly



<i>Aire d'étude</i>	<i>Éloignée</i>
<i>Thème</i>	<i>Voies de communication</i>
<i>Distance au projet</i>	<i>Environ 19,3 Km</i>
<i>Contexte</i>	<i>Panorama ponctuel</i>
<i>Perception du site</i>	<i>Latérale, filtrée, depuis point haut</i>
<i>Niveau d'enjeu visuel</i>	<i>Faible</i>

Prise de vue n°66 : D65, à l'est de Thouars (route de Chinon)



<i>Aire d'étude</i>	<i>Éloignée</i>
<i>Thème</i>	<i>Voies de communication</i>
<i>Distance au projet</i>	<i>Environ 13,4 Km</i>
<i>Contexte</i>	<i>Ligne de crête au sud de la route</i>
<i>Perception du site</i>	<i>Fermée</i>
<i>Niveau d'enjeu visuel</i>	<i>Nul</i>

Prise de vue n°67 : D759, sur le secteur d'Orbé



<i>Aire d'étude</i>	<i>Éloignée</i>
<i>Thème</i>	<i>Voies de communication</i>
<i>Distance au projet</i>	<i>Environ 11,6 Km</i>
<i>Contexte</i>	<i>Reliefs et coteaux boisés de la vallée du Thouet</i>
<i>Perception du site</i>	<i>Fortement filtrée</i>
<i>Niveau d'enjeu visuel</i>	<i>Faible</i>

Prise de vue n°68 : D938, au sud de Thouars



<i>Aire d'étude</i>	<i>Éloignée</i>
<i>Thème</i>	<i>Voies de communication</i>
<i>Distance au projet</i>	<i>Environ 12 Km</i>
<i>Contexte</i>	<i>Légère ligne de relief avec bois et bâtiments agricoles</i>
<i>Perception du site</i>	<i>Filtrée</i>
<i>Niveau d'enjeu visuel</i>	<i>Faible</i>

Prise de vue n°69 : D938, à hauteur du lac de Cébron



<i>Aire d'étude</i>	<i>Éloignée</i>
<i>Thème</i>	<i>Voies de communication</i>
<i>Distance au projet</i>	<i>Environ 13 Km</i>
<i>Contexte</i>	<i>Secteur bocager et touristique</i>
<i>Perception du site</i>	<i>Fermée</i>
<i>Niveau d'enjeu visuel</i>	<i>Nul</i>

c) Perceptions depuis les principaux monuments et sites éloignés

Les photographies ci-après présentent prioritairement les situations visuelles pour les monuments de l'aire éloignée s'établissant jusqu'à une dizaine de kilomètres autour du projet.

En effet, au delà de ce rayon de 10 kilomètres, il est très peu probable de trouver des sites protégés qui seront en covisibilité avec le site éolien et si ces dernières existent elles seront nécessairement très faibles compte tenu de la distance d'éloignement et des contextes paysagers (contexte urbanisé ou de vallée qui le plus souvent ferment les vues).

Prise de vue n°70 : Clocher de l'église Saint-Martin à Assais-les-Jumeaux



Aire d'étude	Éloignée
Statut	ISMH
Distance au projet	Environ 8,9 Km
Contexte	Plaine cultivée, paysage déjà caractérisé par l'éolien
Perception du site	Filtrée
Covisibilité potentielle	Modérée

Prise de vue n°71 : Domaine de Saint-Loup Lamairé



Aire d'étude	Éloignée
Statut	MH - SPR
Distance au projet	Environ 8,1 Km
Contexte	Parc dans la Vallée du Thouet
Perception du site	Fermée
Covisibilité potentielle	Nul

Pour mémoire, abréviations utilisées :

SC = Site Classé ; SI = Site Inscrit ;

MH = Monument historique classé ; ISMH = Monument historique inscrit

SPR = Site Patrimonial Remarquable

Prise de vue n°72 : Domaine de Saint-Loup Lamairé



Aire d'étude	Éloignée
Statut	MH - SPR
Distance au projet	Environ 8,3 Km
Contexte	Terrasse nord du château
Perception du site	Fermée
Covisibilité potentielle	Nul

Prise de vue n°73 : Maison à pans de bois, Grande rue, Saint-Loup Lamairé



Aire d'étude	Éloignée
Statut	MH + ISMH - SPR
Distance au projet	Environ 8,5 Km
Contexte	Urbain
Perception du site	Fermée
Covisibilité potentielle	Nulle

Prise de vue n°74 : Maison au 7 rue Saint-Catherine, Saint-Loup Lamairé



Aire d'étude	Éloignée
Statut	ISMH - SPR
Distance au projet	Environ 8,6 Km
Contexte	Urbain
Perception du site	Fermée
Covisibilité potentielle	Nulle

Prise de vue n°75 : Maison « le Parquet », à Saint-Loup Lamairé



Aire d'étude	Éloignée
Statut	MH + ISMH
Distance au projet	Environ 8,5 Km
Contexte	Urbain
Perception du site	Fermée
Covisibilité potentielle	Nulle

Prise de vue n°78 : Accès au château d'Oiron, près du parking



Aire d'étude	Éloignée
Statut	MH - SPR
Distance au projet	Environ 9,1 Km
Contexte	Parc boisé
Perception du site	Fermée
Covisibilité potentielle	Nulle

Prise de vue n°76 : Dolmen E134, au nord de la butte de Moncoué



Aire d'étude	Éloignée
Statut	Dolmen = ISMH Butte de Moncoué = SC
Distance au projet	Environ 8,8 Km
Contexte	Dolmen en arrière du relief boisé
Perception du site	Très fortement filtré
Niveau d'enjeu visuel	Faible

Prise de vue n°79 : Château d'Oiron, depuis la D64



Aire d'étude	Éloignée
Statut	MH
Distance au projet	Environ 10,1 Km
Contexte	Plaine agricole paysage déjà caractérisé par l'éolien
Perception du site	Ouverte
Covisibilité potentielle	Modérée

Prise de vue n°77 : Église d'Oiron, sur le parvis



Aire d'étude	Éloignée
Statut	MH - SPR
Distance au projet	Environ 8,8 Km
Contexte	Urbain
Perception du site	Fermée
Covisibilité potentielle	Nulle

Prise de vue n°80 : Depuis le toit du Château d'Oiron



Aire d'étude	Éloignée
Statut	MH - SPR
Distance au projet	Environ 9 Km
Contexte	Ligne de relief boisé
Perception du site	Filtrée
Covisibilité potentielle	Absence d'enjeu car non ouvert au public

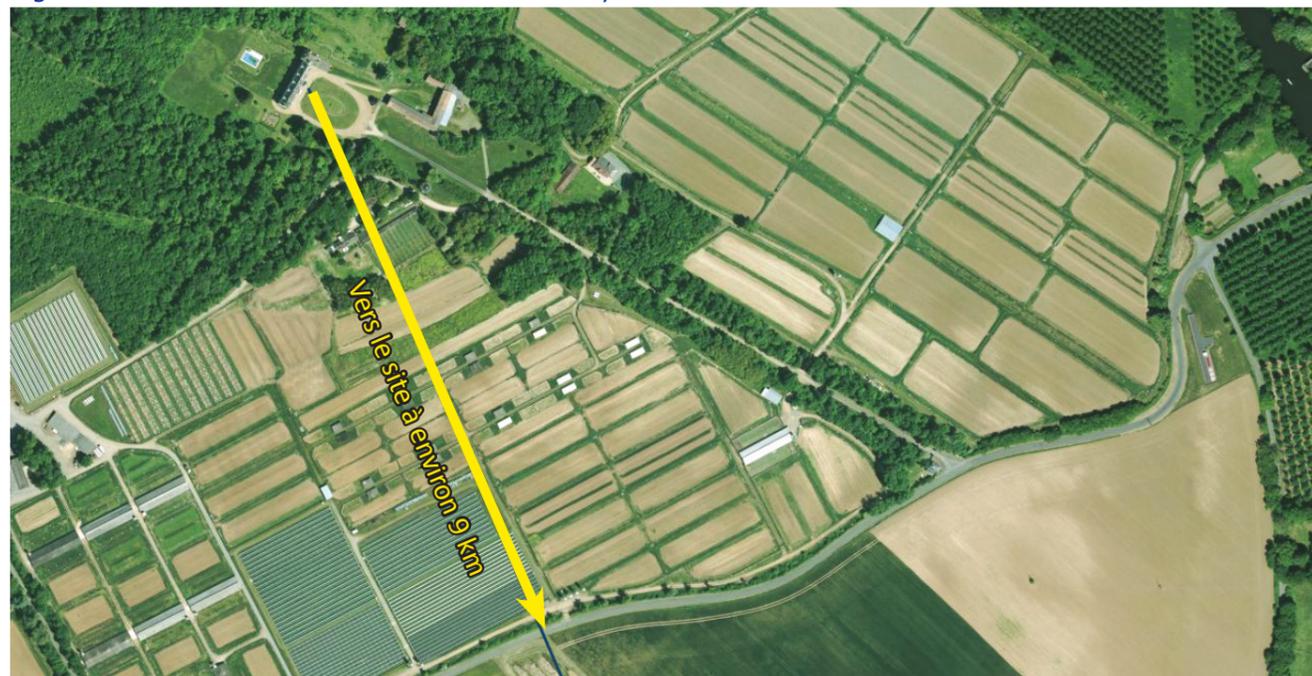
A noter : la perception depuis les toits-terrasses du château d'Oiron, bien que très probable, ne représente pas un enjeu car leur accès n'est pas permis aux visiteurs.

Prise de vue n°81 : Accès au château de Marsay, à Missé



Aire d'étude	Éloignée
Statut	ISMH
Distance au projet	Photo non orientée vers le site
Contexte	Parc boisé dans vallée du Thouet (privé)
Perception du site	Fermée
Covisibilité potentielle	Nulle

Figure 19 : Vue aérienne du château de Marsay



Prise de vue n°82 : Ferme des Tiveaux, à Vignolles



Aire d'étude	Éloignée
Statut	ISMH
Distance au projet	Environ 9,3 Km
Contexte	Urbanisé et bocager
Perception du site	Fermée
Covisibilité potentielle	Nulle

Prise de vue n°83 : Château de Thiors, depuis l'ouest



Aire d'étude	Éloignée
Statut	ISMH
Distance au projet	Environ 9,8 Km
Contexte	Parc boisé entouré de hauts murs
Perception du site	Fermée
Covisibilité potentielle	Nulle

Prise de vue n°84 : Château de Thiors, aux abords, au sud



Aire d'étude	Éloignée
Statut	ISMH
Distance au projet	Environ 7,8 Km
Contexte	Plaine agricole et coteaux boisés du Thouaret
Perception du site	Fermée
Covisibilité potentielle	Faible

Prise de vue n°85 : Église de Glénay



Aire d'étude	Éloignée
Statut	ISMH
Distance au projet	Environ 9,9 Km
Contexte	Rebord de la vallée du Thouaret
Perception du site	Fermée
Covisibilité potentielle	Nulle Vue déjà caractérisé par la présence de la ferme éolienne de Glénay

Prise de vue n°86 : Abords du Château de Glénay, sur la D170



Aire d'étude	Éloignée
Statut	MH+ISMH
Distance au projet	Environ 10,6 Km
Contexte	Vallée boisée du Thouaret
Perception du site	Fermée
Covisibilité potentielle	Nulle

Prise de vue n°89 : Source de la Dive Mirbalaise et église Saint-Cybar



Aire d'étude	Éloignée
Statut	SI + ISMH (église)
Distance au projet	Environ 10,9 Km
Contexte	Vallée boisée de la Dive
Perception du site	Fermée
Covisibilité potentielle	Nulle

Prise de vue n°87 : Abords de l'Église Notre-Dame d'Or, à la Grimaudière



Aire d'étude	Éloignée
Statut	MH
Distance au projet	Environ 10,5 Km
Contexte	Urbanisé et bocager
Perception du site	Fermée
Covisibilité potentielle	Nulle

Prise de vue n°90 : Abords du moulin de Missé



Aire d'étude	Éloignée
Statut	ISMH
Distance au projet	Environ 10,7 Km
Contexte	Vallée du Thouet ; coteaux boisés et bâti
Perception du site	Fermée
Covisibilité potentielle	Nulle

Prise de vue n°88 : Abords de la Source de la Dive Mirbalaise



Aire d'étude	Éloignée
Statut	SI
Distance au projet	Environ 10,6 Km
Contexte	Urbanisé et vallée boisée de la Dive
Perception du site	Fermée
Covisibilité potentielle	Nulle

1.4. EFFETS CUMULÉS POTENTIELS

1.4.1. Contexte éolien connu au moment de l'étude du projet d'implantation

La carte et le tableau ci-contre présentent la localisation des parcs éoliens existants et autres projets éoliens.

Carte 10 : Contexte éolien

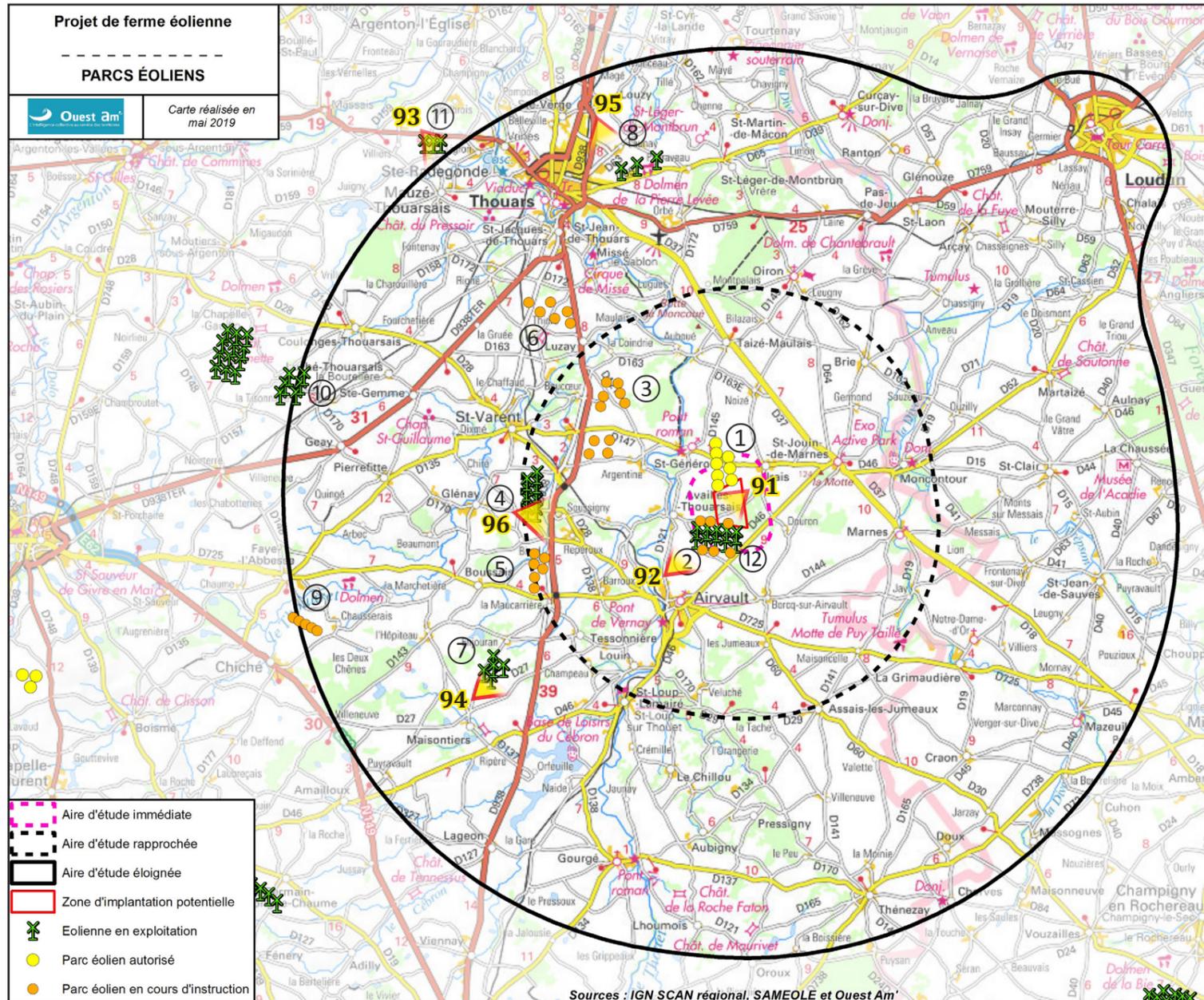


Tableau 2 : Contexte éolien

N° sur carte	Nom du Parc	Communes	Dpt	Nombre de mâts	Hauteur totale (en bout de pale ; en m)	Statut	Distance minimale par rapport au projet (ZIP)
1	Ferme éolienne de Saint-Généroux-Irais	Saint-Généroux	79	8	130	Autorisé	114 m
2	Ferme éolienne d'Availles-Thouarsais-Irais	Availles-Thouarsais, Irais	79	10	130,5	En service	349 m
3	Parc éolien Saint-Ventais Énergies	Saint-Varent	79	10	200	En cours d'instruction	4,7 km
4	Ferme éolienne de Glénay	Glénay	79	9	150	En service	7,3 km
5	Parc éolien le « Pâtis aux Chevaux »	Airvault, Glénay, Tessonnière	79	6	180	En cours d'instruction	7,3 km
6	Parc éolien les Pâtis Longs	Luzay	79	6	176	En cours d'instruction	9,25 km
7	Parc éolien Maisontiers Tessonnière	Maisontier-Tessonnière	79	5	150	Construit	10,7 km
8	Parc éolien « Tiper 1 »	Thouar, Louzy et St-Léger-de-M.	79	3	150	En service	13,7 km
9	Parc éolien du Chemin vert	Chiché	79	3	150	Autorisé	17,3 km
10	Parc éolien de Coulonges Thouarsais	Coulonges-Thouarsais, Luché-Thouarsais	79	6	145	En service	17,7 km
11	Parc éolien de Mauzé-Thouarsais	Mauzé-Thouarsais	79	3	145	En service	18,5 km
12	Parc éolien des Terres Lièges	Arvailles-Thouarsais, Airvault	79	6	150	En cours d'instruction	0 km

xx Prise de vue illustrant les effets cumulés potentiels